

<b>SÉANCE DU 2021-11-15</b>
-----------------------------

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 15<sup>e</sup> jour du mois de novembre deux mille vingt et un à dix-neuf heures trente minutes, s'est tenue la séance régulière des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présents : Monsieur le Maire JEAN-CÔME LÉVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : SUZIE LACOMBE, SERGE LÉVESQUE, LISE PINAULT, SERGE IMBEAULT, AUBERT TURCOTTE ET JEAN-MARC FOURNIER. Le secrétaire-trésorier et directeur général est également présent à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal du 2021-10-04
3. Adoption des comptes du mois.
4. Période de questions sur les comptes du mois
5. Représentant(e) résidence Léonaise
6. Nomination d'un maire suppléant et représentant à la MRC
7. Décompte définitif rang Lafrance
8. Demande de révision de la dérogation mineure demandée par monsieur Renaud Termbly
9. Nomination d'un responsable des questions famille et ainée
10. Contribution financière de 29 135.00\$ pour le projet Espaces Verts.
11. Demande d'aide financière pour le projet de la relocalisation de la bibliothèque
12. Protocole d'entente
13. Dérogation mineure : Alain Fournier et Maryse Turcotte
14. CPE
15. Programmation de la TECQ
16. Don :
  - A) Maison des familles
  - B) Club de motoneige
  - C) Album des finissants
  - D) Centre d'action bénévole
17. Correspondance
18. Varia
  - A) Cellulaire
19. Période de question

20. Levée de l'assemblée

2021-11-189

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier d'adopter l'ordre du jour.

2021-11-190

**2. Adoption du procès-verbal du 2021-10-04**

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement d'adopter le procès-verbal 2021-10-04 tel que rédigé.

2021-11-191

**3. Lecture et adoption des comptes du mois**

<b>NOM</b>	<b>SOLDE</b>
9261-9923 QUÉBEC.INC	6 095.70
AGRIZONE AMQUI LA COOP PURDEL	949.66
AIR LIQUIDE	54.01
JEAN ALBERT	279.00
ALIMENTATION N.M. INC.	16.53
AQUATECH	624.79
AQUAZONE	212.13
REGEAN BOULIANNE	261.00
BRANDT MONT-JOLI	515.28
BUANDERIE-NETTOYEUR DE L'EST	124.20
LINDA BÉRUBÉ	261.00
CAIN LAMARRE, AVOCATS	6 952.37
CARQUEST PIECES D'AUTOS	124.06
CENTRE DU CAMION J.L. INC.	327.10
COPIEUR PCM	1 479.85
ECOSITE DE LA MATAPEDIA	115.89
EQUIPEMENTS BELZILE INC.	893.94
FONDS D'INFO SUR LE TERRITOIRE	70.00
FORMULES MUNICIPALES	3 998.93
FUSION ENVIRONNEMENT INC	3 415.20
ANABEL GAGNON	414.00
MYRIAM GAGNON	414.00
YVETTE GAGNON (ménage du bureau)	212.40
YVETTE GAGNON	550.00
GLS	12.03
GROUPE LEXIS MÉDIA INC.	839.31
GROUPE YVES GAGNON	877.92
MARLAINE GUIMOND	530.00
HARNOIS ÉNERGIE	2 384.37
HYDRO QUEBEC	4 019.83
LABORATOIRE BSL	280.54
KATHY LACASSE	310.00
CHARLES LAVOIE	1 290.00
LES POMPES À EAU LS-MARIE BOUC	68.93
LETTRAGE ALLARD	2 002.11
LIBRAIRIE D'AMQUI INC.	108.07
MEUBLE BERGERON	980.00
MRC DE LA MATAPÉDIA	1 053.84
MUNICIPALITÉ DU LAC-HUMQUI	45.59
PIÈCE D'AUTOS DR INC	36.22
OK PNEUS	626.50
JOHANNE OUELLET	310.00
FRANCOISE PEREAULT	320.00
RCAP LEASING	102.33
RÉNO-VALLÉE INC.	678.50
PIERETTE RIOUX	320.00
SÉCURITÉ MÉDIC ENR.	64.06

CHANTALE SERGERIE	279.00
BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR	63.24
TRANSPORT ANTOINE BEAULIEU INC	2 548.02
TRANSPORT JMF LAPIERRE \$ FILS INC	16 581.24
DANIELLE TREMBLAY	288.00
MARYSE TURCOTTE	310.00
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	444.62
LIETTE VOYER	288.00

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier\_ et résolue unanimement d'adopter les comptes du mois de novembre 2021 pour un total de 66 423.31 \$ et d'en autoriser le paiement sauf pour celui de Cain Lamarre.

#### **4. Période de questions sur les comptes du mois**

Monsieur le maire Jean-Côme Lévesque répond aux questions sur les comptes du mois.

**2021-11-192**

#### **5. Représentant(e) des résidences Léonaises**

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement de nommer madame Lise Pineault représentante sur le comité des résidences Léonaises.

**2021-11-193**

#### **6. Nomination d'un maire suppléant et représentant à la MRC de la Matapédia avec droit de vote.**

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement de nommer monsieur Serge Lévesque maire suppléant et substitut du maire au conseil de la MRC de la Matapédia avec droit de vote.

**2021-11-194**

#### **7. Décompte définitif rang Lafrance**

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier et résolue unanimement de faire le paiement final à Entreprise L. Michaud et fils au montant de 24 604.63\$

**2021-11-195**

#### **8. Demande de révision de la dérogation mineure demandée par monsieur Renaud Tremblay**

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte\_ et résolue unanimement de refuser la demande de révision de monsieur Tremblay et de lui suggérer de déposer une demande de dérogation mineure pour agrandir un des bâtiments existants.

**2021-11-196**

#### **9. Nomination d'un responsable des questions famille et ainée**

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement de nommer Serge Imbeault responsable des questions famille et ainée.

**2021-11-197**

#### **10. Contribution financière pour le projet Espaces Verts**

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier et résolue unanimement de confirmer notre participation financière au projet Espace Verts au montant de 29 135.00\$

2021-11-198

### **11. Demande d'aide financière pour le projet de la relocalisation de la Bibliothèque**

**Considérant que** la municipalité de Saint-Léon-le-Grand souhaite réaliser le projet de RELOCALISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-LÉON-LE-GRAND estimé à 707 560 \$;

**Considérant que** le Ministère dispose d'un programme d'aide financière;

**Considérant que** la bibliothèque offre présentement 2 heures d'ouverture par semaine et que les lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec mentionnent un minimum de 10 heures d'ouverture par semaine, pour atteindre le niveau « bon », et que l'atteinte de ce niveau est requise lors d'un projet de présentation d'une bonification de l'offre de service en bibliothèque;

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par madame la conseillère Lise Pineault et résolue unanimement de déposer une demande d'aide financière de 262 500 \$ dans le cadre du programme aide aux immobilisations pour la réalisation du projet RELOCALISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-LÉON-LE-GRAND;

De mandater M. Jean-Noël Barriault à signer toute documentation officielle, incluant la convention d'aide financière à intervenir;

De hausser le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire de la bibliothèque à 10 heures par semaine dès la fin du projet<sup>1</sup>;

D'assumer une part estimée à un minimum de 445 060 \$ dans la réalisation du projet;

D'assumer le financement ou d'en trouver une source ne provenant ni directement ni indirectement du gouvernement du Québec ou de celui du Canada, le cas échéant, pour l'ensemble des coûts non admissibles, incluant tout dépassement des coûts éventuels;

D'assumer toute hausse du budget de fonctionnement de l'infrastructure culturelle générée par le projet.

2021-11-199

### **12. Protocole d'entente**

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier et résolue unanimement d'accepter les termes d'un protocole entre la municipalité de Saint-Léon-le-Grand et la Fabrique de Saint-Léon-le-Grand pour la location de la sacristie de l'église pour relocaliser la bibliothèque; de plus le conseil autorise le maire, Jean-Côme Lévesque et le directeur général, Jean-Noël Barriault à signé le protocole pour la municipalité.

2021-11-200

### **13. Dérogation mineure : Alain Fournier et Maryse Turcotte**

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par madame la conseillère Lise Pineault et résolue unanimement d'accepter la dérogation mineure DPDRL 200129 pour autoriser l'agrandissement de la résidence a plus ou moins 1.2 mètre de la ligne arrière du terrain situé au 5 avenue Bérubé matricule 0459 49 2445 lot 4 452 336

2021-11-201

### **14. CPE**

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par madame la conseillère Suzie Lacombe et résolue unanimement d'appuyer le projet de construction d'un Centre de la petite enfance à Saint-Léon-le-Grand, la municipalité s'engage à fournir un terrain pour le projet. Cette offre est valide pour deux ans.

2021-11-202

## 15. Programmation de la TECQ

**Attendu que** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n°3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

2021-11-204

## 16. Don

- A) Maison des familles
- B) Club de motoneige
- C) Album des finissants
- D) Centre d'action bénévole de la Vallée

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier et résolue unanimement de faire un don de 100.00 \$ à la Maison des familles 100.00 \$ au Club de motoneige 50.00 \$ à Album des finissants et 50.00 \$ au Centre d'action bénévole de la Vallée

## 17. Correspondance

La correspondance est lue

2021-11-205

## 18. Varia

### A) Cellulaire Voirie

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par madame la conseillère Lise Pineault et résolue unanimement de payer 40\$ au responsable de la voirie.

**19. Période de questions**

Monsieur le maire répond aux questions du public

**2021-11-206**

**20. Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement de lever la séance.

---

Maire

---

Directeur général et secrétaire-  
trésorier